



Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien

iotc ctoi

Programme d'études régionales et cours de formation

Procédures pour la mise en œuvre
des mesures du ressort de l'État du port
de la Commission des thons de l'océan Indien
Suivi des débarquements et des transbordements



Fermer les ports aux navires INN

Remerciements

Le cours de formation de la CTOI sur les MREP a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne au titre de la subvention « *Assistance technique aux pays en développement de la CTOI pour améliorer la mise en œuvre des MCG de la CTOI et l'application des mesures du ressort de l'État du port* ». Cette subvention est une contribution volontaire de l'Union européenne au Fonds spécial de la CTOI pour le renforcement des capacités, destinée à assurer le respect des mesures de conservation et de gestion de la CTOI. Le Fonds de renforcement des capacités est créé en vertu de la Résolution 12/10.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :



La Commission des thons de l'océan Indien

Le Chantier Mall

PO Box 1011, Victoria, Seychelles

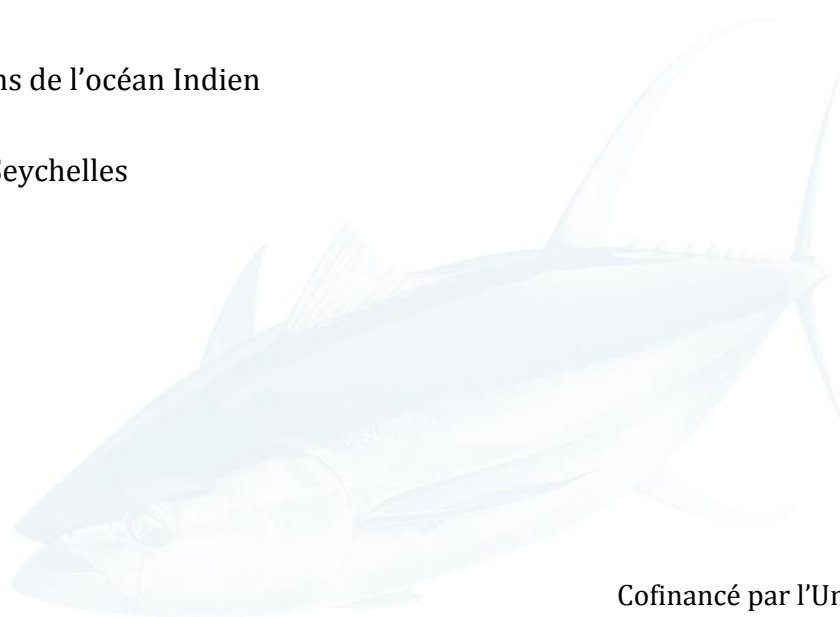
Tél : + 248 422 54 94

Fax : + 248 422 43 64

secretariat@iotc.org

www.iotc.org

© CTOI 2016



Cofinancé par l'Union européenne

La formation régionale MREP est financièrement supportée par les organisations suivantes:



THE WORLD BANK



Note : ce document est la traduction du programme de formation dans sa version originale Anglaise. Pour plus de détails, se reporter à l'original.

Introduction

Ce cours a été conçu dans le but de renforcer la mise en œuvre de la Résolution de la CTOI 10/11 sur les mesures du ressort de l'État du port destinées à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Résolution de la CTOI 10/11), qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2011.

Le cours traite de l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port par la communauté internationale et des mesures de gestion concomitantes mises en place par la CTOI concernant le contrôle par l'État du port, l'inspection des navires de pêche étrangers et, le suivi des débarquements et des transbordements. Il aborde les principaux aspects de la formation des inspecteurs de pêche destinée à leur transmettre des connaissances théoriques pour mettre en œuvre, de manière concrète et efficace, les mesures du ressort de l'État du port. S'agissant des navires des principaux secteurs de pêche que l'on peut observer dans l'océan Indien, le cours fournit des indications sur l'évaluation de la demande d'entrée au port formulée par les navires et sur l'application des procédures opérationnelles standards par l'État du port durant l'inspection des navires de pêche au port, y compris le suivi du débarquement et du transbordement des captures.

Le cours est structuré en résultats d'apprentissage, chacun d'entre eux étant ventilé en plusieurs tâches d'apprentissage. Parmi les méthodes d'enseignement figurent des exposés s'appuyant sur des présentations PowerPoint suivis d'un échange de questions et de réponses, une présentation vidéo accompagnée de questions et de réponses, des exercices individuels, des exercices de groupe, des exercices pratiques, et la formation sur le terrain axée sur l'inspection des navires dans les ports et le suivi du débarquement et du transbordement des captures. La procédure d'évaluation comprend l'évaluation des résultats des travaux pratiques réalisés par les participants durant la formation et un examen théorique de questions à choix multiples à passer à la fin du cours.

Mise en œuvre du programme de formation

Le programme de formation s'échelonne sur trois à cinq jours d'enseignement en classe et un à deux jours de travail sur le terrain. Chaque journée d'enseignement dispensé en classe est divisée en huit séances de 45 minutes et comprend une pause du matin, une pause-déjeuner et une pause d'après-midi.

Cette formation structurée donnera un aperçu théorique de chacun des résultats d'apprentissage. Les principaux résultats qui couvrent la mise en œuvre concrète des mesures du ressort de l'État du port seront enrichis d'études de cas et de travaux pratiques impliquant la participation en groupe et la participation individuelle.

Méthodes de formation

- Enseignement théorique

L'enseignement théorique sera composé d'exposés utilisant des présentations PowerPoint et s'appuiera sur le manuel de formation comme document de référence principal. L'enseignement théorique sera, par ailleurs, étayé par du matériel vidéo pertinent.

- Travaux pratiques

Durant la formation, des travaux pratiques et des études de cas seront assignés à la fois aux participants individuels et aux groupes de travail pour mettre en évidence les éléments pratiques de l'application des mesures du ressort de l'État du port.

- Évaluation

Les participants seront évalués en permanence tout au long de la formation à travers les travaux pratiques qu'ils réaliseront.

Matériel pédagogique utilisé dans le cadre de la formation

- Manuel de formation : « Procédures pour la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port de la Commission des thons de l'océan Indien »;
- Projections PowerPoint ;
- Présentations vidéo ;
- Guides d'identification des espèces destinés aux inspecteurs des pêches ;
- Guide de traduction pour les inspecteurs des pêches ;
- Carnet de notes des inspecteurs des pêches,
- Trousse à outils des inspecteurs.

Bibliothèque sur les mesures du ressort de l'État du port

Pour chaque résultat d'apprentissage, les présentations PowerPoint, les documents (ex. rapports techniques, lignes directrices, etc.) et les vidéos présentées durant la formation seront remis aux participants. Ces documents et vidéos constituent la bibliothèque des mesures du ressort de l'État du port dont le but est de fournir aux participants des informations complémentaires spécifiques aux résultats d'apprentissage.

Calendrier de la semaine du programme de formation

Horaires journaliers	Séance	1 ^e journée	2 ^e journée	3 ^e journée	4 ^e journée	5 ^e journée
8 h à 9 h		<i>Inscription et présentation.</i>				
9 h 00 à 9 h 45	1	Organisation et rôle de la CTOI dans la gestion de la pêche au thon	Formulaire CTOI de rapport d'inspection au port et de suivi des débarquements et transbordements : contenu & descriptions des champs	Identification des poissons et des produits LL – Manipulé et congelé	Suivi des opérations de débarquement et de transbordement Palangriers et navires transporteurs <i>Travaux pratiques</i>	Suivi des opérations de débarquement et de transbordement Senneurs et reefers <i>Travaux pratiques</i>
9 h 45 à 10 h 30	2	Aperçu de la pêche au thon dans l'océan Indien				
Pause du matin						
11 h 00 à 11 h 45	3	Examen des processus de l'ONU et de la FAO dans l'élaboration des mesures du ressort de l'État du port	Identification des poissons et des produits PS, PL, GN - Frais & Congelé en saumure	<i>Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits</i>	<i>Travaux pratiques</i>	<i>Travaux pratiques</i>
11 h 45 à 12 h 30	4					
Pause mi-journée						
14 h 00 à 14 h 45	5	Aperçu de la Résolution de la CTOI relative aux mesures du ressort de l'État du port (Résolution 10/11).	<i>Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits</i>	Suivi des opérations de débarquement et de transbordement	<i>Travaux pratiques</i>	<i>Travaux pratiques</i>
14 h 45 à 15 h 30	6					
Pause après-midi						
15 h 45 à 16 h 30	7	Nomination, pouvoirs, éthique, santé et sécurité des inspecteurs.	<i>Travaux pratiques sur l'identification des poissons et des produits</i>	Suivi des opérations de débarquement et de transbordement	Conclusion des tâches et des travaux d'apprentissage	Conclusion des tâches et des travaux d'apprentissage
16 h 30 à 17 h 00	8	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Q & R et discussions	Évaluation du cours